



Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 02 AVRIL 2025
N° 2025018

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes

Date de la 1 ^{ère} convocation :	17/06/2025
Membres en exercice :	32
Présents :	17+ 1 pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Approbation du procès-verbal du 02 avril 2025

Titulaires présents : JOURNET Karl « Haulchin », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : BAUDRIN Philippe « Maing », GUERDIN Eric « Trith Saint Léger »

Titulaires absents/excusés : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël (pouvoir donné à Isabelle CHOAIN) et PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », POTIER Sylvia « Raismes », PREVOST Martine « Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Madame la Présidente DONNE LECTURE à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 02/04/2025.

Le Comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité sans observations, ni modifications le procès-verbal des délibérations prise en séance du 02/04/2025.

**Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,**

A circular stamp with the text "Le Comité des Maires" inside. A handwritten signature is written over the stamp.

**Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :**

**COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 02 AVRIL 2025
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**



L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	26/03/2025
Date de la 2 ^{ème} convocation :	
Membres en exercice :	32
Présents :	20

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », BRUNET Joël « Famars », DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », DAVID Chantal et JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies » BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant »

Suppléants présents : RENARD Gérard « Aulnoy lez valenciennes »

Titulaires absents/excusés : Habiba BENNOUI « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », MANGENOT Cédric « Quérénaing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », POTIER Sylvia « Raismes », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger ». BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Administratifs présents : Denis RODOT, Directeur Général, Laurent GILLERON, Directeur d'Harmonie, Heures Claires et Arthur Musmeaux, Christine VANMEERVENNE, directrice du SPASAD, Benoît BRISON, responsable comptabilité et Marie Ange DOUVRY, assistante de direction

Ordre du Jour de la Séance :

1. Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2024
2. Approbation du procès-verbal du 24 mars 2025
3. Participation des communes – budget 2025 du CDESAGES
4. Versement d'une compensation historique aux avantages acquis du personnel du cdesages
5. Vote du budget principal SIVU « Comité des âges » 2025
6. Liste des biens constituant les amortissements pris en charge par les communes adhérentes
7. Subvention 2025 : prise en charge des amortissements du budget annexe « CIG »
8. Subvention 2025 : prise en charge partielle de la prime de fin d'année du personnel du Comité des âges

9. Subvention 2025 : prise en charge partielle de la subvention du COS du CDESAGES
10. Subvention 2025 : prise en charge partielle du régime indemnitaire pour le budget annexe « CIG »
11. Subvention 2025 : prise en charge partielle des cotisations mutualistes pour le personnel du CDESAGES
12. Budget annexe CIG 2025
13. Ligne de trésorerie
14. Délibération relative l'instauration d'un tarif différencié en EHPAD conformément au décret n°2024-1270 du 31/12/2024 pour tous les nouveaux entrants.
15. Autorisation de dépôt d'un dossier de demande de création d'un service autonomie à domicile (aide et soins) par regroupement.
16. Convention entre le CDG 59 et le Comité des âges pour la mise à disposition d'un agent du CDG de la FPT du Nord pour une mission de délégué à la protection des données (DPD) mutualisé du CDG 59 pour l'accompagnement annuel à la mise en conformité RGPD.

Après avoir procédé à l'appel, Madame la Présidente passe à l'ordre du jour à 18h05.

Délibération	Points abordés au Comité syndical	Explications	Décisions
2025002	Approbation du procès-verbal du 17/12/2024	Madame la présidente donne lecture à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 17/12/2024	Approuve à l'unanimité
2025003	Approbation du procès-verbal du 24/03/2025	Madame la présidente donne lecture à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 24/03/2025	Approuve à l'unanimité
2025004	Participation des communes- budget 2025 du CDESAGES	Madame la présidente propose à l'assemblée de laisser la participation des communes du Comité des âges à 3.50€/habitant pour l'année 2025.	Approuve à l'unanimité
2025005	Versement d'une compensation historique aux avantages acquis du personne du CDESAGES	Madame la présidente propose de solliciter le versement d'une participation de fonctionnement d'un montant de 243 918.43€ auprès du conseil municipal de Trith Saint Léger	Adopte à l'unanimité
2025006	Vote du budget principal « CDESAGES » 2025	Madame la présidente demande à l'assemblée d'approuver le BP « Comité des âges » 2025, tel qu'il ressort du document budgétaire.	Adopte à l'unanimité
2025007	Liste des biens constituant les amortissements pris en charge par les communes adhérentes	Madame la Présidente demande d'arrêter la liste des biens constituant les amortissements pris en charge par les communes adhérentes au titre de l'article 9 des statuts du SIVU « Comité des âges ».	Arrête à l'unanimité
2025008	Subvention : prise en charge des amortissements du budget annexe « CIG »	Madame la Présidente propose de verser pour l'année 2025 une subvention d'un montant de 7 954.89€ au budget annexe « CIG » afin de couvrir le coût de l'amortissement 2025 des biens acquis avant 2000.	Accorde à l'unanimité

2025009	Subvention : prise en charge partielle de la prime de fin d'année du personnel du comité des âges	Madame la Présidente propose de verser une subvention au Budget annexe « CIG » d'un montant de 108 118,75 € pour la prise en charge partielle de la prime de fin d'année 2025 du personnel du Comité deS AGES du Pays Trithois.	Accorde à l'unanimité
2025010	Subvention : prise en charge partielle de la subvention du COS du CDESAGES	Madame la Présidente propose de verser une subvention d'un montant de 60 000€ au Comité des Œuvres Sociales du Comité deS AGES du Pays Trithois pour l'année 2025. 7 514 € sur le budget principal « Comité deS AGES du Pays Trithois » 2 486 € sur le budget annexe « CIG »	Accorde à l'unanimité
2025011	Subvention : prise en charge partielle du régime indemnitaire pour le budget annexe « CIG »	Madame la Présidente propose de verser une subvention pour l'année 2025, d'un montant de 77 166 € au budget annexe « CIG » pour la prise en charge partielle du régime indemnitaire du personnel.	Accorde à l'unanimité
2025012	Subvention : prise en charge partielle des cotisations mutualistes pour le personnel du CDESAGES	Madame la présidente propose de verser une subvention pour l'année 2025 d'un montant de 11 120€ au budget annexe du CIG pour la prise en charge partielle des cotisations mutualistes de son personnel.	Adopte à l'unanimité
2025013	Budget annexe CIG 2025	Madame la Présidente demande d'adopter le budget annexe « CIG » 2025	Adopte à l'unanimité
2025014	Ligne trésorerie	Madame la Présidente informe l'assemblée que l'échéance de la ligne de trésorerie d'un montant de 1 700 000€ est fixée en juin 2025 et propose son renouvellement selon le projet de contrat établi par la CE. Elle demande que les intérêts de la ligne soient refacturés au budget du CIG.	Accepte à l'unanimité
2025015	Instauration d'un tarif différencié en EHPAD conformément au décret n°2024-1270 du 31/12/2024 pour tous les nouveaux entrants	Madame la présidente rappelle le décret n°2024-1270 du 31/12/2024 relatif aux tarifs afférents à l'hébergement dans les EHPAD totalement ou majoritairement habilités au titre de l'aide sociale à l'hébergement. Madame la présidente propose la mise en place d'un tarif différencié pour tous les nouveaux entrants à compter du 01/05/2025, pour l'EHPAD « Harmonie » et « Les Godenettes ». Elle explique que le comité des âges appliquera le tarif suivant : <u>+ 15% du tarif journalier référent à l'hébergement des personnes bénéficiaires de l'aide sociale arrêté chaque année par le département du nord.</u> Pour information : cette délibération a été retransmise en sous-préfecture en date du 11/06/2025, après accord de l'agent en charge du contrôle de légalité. Afin de corriger la délibération initiale suite à une erreur matérielle. La modification est la suivante : le comité des âges appliquera une majoration de <u>15% du tarif journalier déterminé dans l'arrêté de tarification transmis chaque année par le département du nord à l'établissement.</u>	Adopte à l'unanimité

2025016	Autorisation de dépôt d'un dossier de demande de création d'un service autonomie à domicile « Aide et soins » par regroupement	Madame la présidente demande à l'assemblée de l'autoriser à déposer un dossier de demande de création d'un S.A.D. « aide et soins » par regroupement auprès de l'ARS Hauts de France et du Conseil Départemental du Nord et demande de lui donner délégation pour effectuer les démarches nécessaires au dépôt du dossier et son suivi.	Autorise à l'unanimité
2025017	Convention entre le CDG 59 et le CDESAGES pour la mise à disposition d'un agent du CDG pour une mission de délégué à la protection des données mutualisé pour l'accompagnement annuel de la mise en conformité du RGPD	Madame la présidente demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention entre le CDG et le CDESAGES relative à la mise à disposition d'un agent du CDG pour une mission de délégué à la protection des données, dont le projet a été joint en annexe.	Autorise à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente clôture la séance

Fin de la séance à 19h00

Isabelle CHOAIN

